



Homélie du 23e dimanche ordinaire (A)

mardi 6 septembre 2011, par [Père Christian Catayée](#)

L'évangile d'aujourd'hui s'inscrit en porte-à-faux face aux habitudes de notre monde individualiste. En effet, qui s'aventurerait à dire à son frère de communauté qu'il agit mal ou même qu'il pèche gravement ? Il est plutôt fréquent de considérer que l'autre est libre de faire ce qu'il veut et qu'il ne répondra de ses actes qu'à Dieu. Les paroles de Jésus ne seraient-elles valables que pour un passé moralisateur et ne correspondraient-elles plus à notre époque où chacun est libre de faire ce qui lui plaît ? Pourtant Jésus a les paroles de la vie éternelle et par conséquent les paroles que nous avons entendues sont aussi pour nous, aujourd'hui. Laissons-nous donc interpellé par ce message qui nous prend à rebrousse-poil.

Nous pouvons nous risquer à affirmer que l'opposé de la charité (amour) n'est pas la haine mais l'indifférence. Ici, Jésus nous indique implicitement les raisons de ne pas sombrer dans l'indifférence vis-à-vis de son frère. Dès le début, le souci de l'autre est constitutif de notre foi. Si nous ouvrons notre bible au tout début, nous lisons dans la Genèse que la première question de Dieu à l'homme est « où es-tu ? », témoignant ainsi de la volonté de Dieu de partir à la recherche de l'homme. Mais la première question de l'homme à Dieu est prononcée par Caïn : « suis-je le gardien de mon frère ? » (Gn 4,9). Il n'est pas question d'envisager de vivre sa foi sans référence à l'autre, à son prochain, à son frère. En somme, dans la foi, nous sommes responsables des autres.

La première lecture, issue du livre d'Ezéchiel, abonde en ce sens. Le Seigneur s'adresse au prophète en lui disant « je fais de toi un guetteur pour la maison d'Israël. Lorsque tu entendras une parole de ma bouche tu les avertiras de ma part. Si je dis au méchant Tu vas mourir et que tu ne l'avertisses pas, si tu ne lui dis pas d'abandonner sa conduite mauvaise, lui, le méchant, mourra de son péché, mais à toi, je demanderai compte de son sang. Au contraire, si tu avertis le méchant d'abandonner sa conduite, et qu'il ne s'en détourne pas, lui mourra de son péché, mais toi, tu auras sauvé ta vie ». Cela souligne l'immense responsabilité du prophète. On pourrait se dire que c'est précisément le statut de prophète qui confère cette responsabilité, certes. Mais pour nous qui avons été baptisés en Christ, nous participons à la triple dignité du Christ prêtre, prophète et roi. A nous aussi, nous incombe cette responsabilité.

Seulement, cela ne peut se faire que dans l'humilité. Car sinon, on tombe vite dans l'accusation. Il ne s'agit pas de se prétendre innocent de tout mal pour faire la leçon aux autres. Combien hypocrites serions-nous ! Il s'agit d'avertir son frère qu'il court un danger spirituel, qu'il se trombe de voie. Oui, c'est l'humilité qui nous permet de mettre en pratique ce que nous recommandons aujourd'hui Jésus.

Nous pouvons tirer un certain nombre d'enseignements dans la gradation de l'intervention préconisée par Jésus. D'abord voir le frère en secret c'est lui garantir les conditions favorables à un vrai dialogue et non à une accusation humiliante aux yeux des autres. Ensuite, le retrouver avec deux ou trois autres frères, c'est lui rappeler la gravité de son acte. Enfin, l'intervention de l'église, en tant que communauté, s'avère décisive pour rappeler jusqu'où on peut agir sans détruire la communion avec la communauté. Cette gradation suppose la possibilité de l'échec ce qui témoigne que dans tout ce processus la liberté du frère en question est à respecter quoiqu'il en coûte. Cela suppose également l'extrême délicatesse qui doit à tous les niveaux prévaloir.

Enfin, il va sans dire que le péché dont fait allusion Jésus est un péché d'une gravité telle qu'elle détruit la

communion entre frères. Le silence face au mal est aussi destructeur que le mal lui-même. Rappelons cette citation de Edmund Burke : « La seule chose qui permet au mal de triompher est l'inaction des hommes de bien ».

Nous ne pouvons véritablement intervenir que si nous avons la ferme conviction que c'est à un frère (une sœur) que l'on s'adresse et que l'on ne veut pas juger mais avertir d'un plus grand mal dont l'autre n'a pas forcément conscience. Seul l'amour justifie notre intervention, en dehors de cet amour on tombe dans l'accusation. « Je ne suis pas venu juger le monde mais le sauver » : ne perdons jamais de vue cette phrase de Jésus. C'est à sa lumière que nous pourrions trouver la juste mesure pour se soucier du frère qui se perd.